

Anticiper la fauche des prairies, une fausse bonne idée pour la biodiversité

OPINION

Le Temps des 22 mai et 10 juin nous relate le désir de certains agriculteurs de faucher avant le 15 juin leurs prairies déclarées comme surfaces de promotion de la biodiversité (SPB). C'est malheureusement une fausse bonne idée si l'on souhaite que les SPB continuent à remplir leur rôle de préservation du vivant. La biodiversité des milieux agricoles a fortement régressé, entraînant de nombreuses extinctions locales d'espèces jadis répandues dans nos campagnes. Mises en place en Suisse dès le début des années 1990, les SPB, qui font partie des prestations écologiques requises pour l'obtention des paiements directs, ont permis de corriger quelque peu le tir. Il serait désastreux pour la biodiversité d'affaiblir cette mesure.

Aujourd'hui, les prairies extensives estampillées SPB représentent 8 à 9% de la surface agricole utile suisse. Comparées aux prairies conventionnelles (intensives), les prairies extensives abritent une bien plus grande diversité végétale et animale. Toutefois, par rapport à la situation qui prévalait encore dans les années 1960, leur apport pour la biodiversité reste encore modeste, en particulier en zone de plaine.

Le problème écologique principal du paysage agricole du Plateau suisse réside dans un manque d'hétérogénéité spatiotemporelle un facteur clef de la diversité biologique au niveau des habitats offerts à la flore et à la faune sauvages. En cause: les remaniements parcellaires et l'élimination des micro-habitats (haies, milieux humides, etc.) qui ont induit une simplification du paysage tandis qu'une mécanisation toujours plus poussée a entraîné une concentration temporelle des interventions agricoles. Alors que les travaux des champs étaient autrefois étalés dans le temps, contribuant à cette hétérogénéité spatiotemporelle du paysage, ils se concentrent aujourd'hui sur des laps de temps très courts.



JEAN-YVES HUMBERT ET RAPHAËL ARLETTAZ
BIOLOGISTES, UNIVERSITÉ DE BERNE

Pendant plus de dix ans, une équipe de recherche de l'Université de Berne*, menée par les deux auteurs soussignés, a testé et comparé trois régimes de fauche, distincts du régime habituel qui stipule que la fauche des prairies SPB ne doit pas intervenir avant le 15 juin. Les résultats sont extrêmement encourageants. Ils démontrent que laisser de 10 à 20% d'herbages non fauchés sur la surface d'une prairie SPB sous la forme d'une zone refuge, lors des opérations de fenaison, favorise la petite faune. Après quelques années de cette gestion différenciée, il y a deux fois plus de sauterelles et de criquets et également plus d'abeilles sauvages dans les prairies avec refuge par rapport aux prairies fauchées sur l'intégralité de leur surface.

Dans les prairies dont la fauche a été expérimentalement retardée d'un mois (15 juillet), la population d'orthoptères (sauterelles et criquets) quintuple, alors que celle des guêpes parasitoïdes (auxiliaires naturels extrêmement efficaces dans la lutte contre les ravageurs) triple et celle des araignées double. Les populations de papillons et les syrphes profitent également de ces deux mesures (refuge et retard de fauche) qui sont ici ou là déjà mises en place dans le cadre de projets de mise en réseau. Le principe biologique sous-jacent est que le retardement de la première fauche ou le maintien d'une zone refuge prolonge la disponibilité temporelle des ressources pour la biodi-

versité: nectar et pollen pour les papillons et abeilles, plantes hôtes pour la reproduction (oviposition) et l'alimentation des invertébrés, permettant à une multitude d'organismes de boucler leur cycle de vie. Une plus grande abondance d'invertébrés enchantera également les oiseaux insectivores qui se sont raréfiés jusqu'à leur quasi-extinction en zone de plaine (tarier des prés).

Malheureusement devenues régulières dans certains cantons, les dérogations pour l'anticipation de la date de la première fauche avant le 15 juin sont à déconseiller du point de vue de la biodiversité. En effet, la réflexion sur les contraintes liées à l'accomplissement du cycle vital préconise une fauche tardive plutôt que précoce. Cette conclusion est étayée par notre récente méta-analyse de la littérature scientifique: la biodiversité botanique et faunistique des prairies extensives est toujours plus élevée lorsque la première coupe a lieu tardivement, soit au cœur de l'été plutôt qu'à la fin du printemps.

Certes, le désavantage d'une fauche tardive réside dans un foin riche en fibres qui sera moins optimal pour l'alimentation des vaches laitières. Il pourra cependant être affouragé aux vaches allaitantes, aux jeunes bovins ou aux chevaux. L'objectif des prairies extensives déclarées en tant que SPB est double: produire du fourrage tout en promouvant la biodiversité. C'est donc le résultat d'un compromis et les contributions financières sont justement là pour compenser un moindre rendement et un fourrage moins adapté à l'élevage laitier. En mettant en œuvre ces mesures écologiques, les agriculteurs fournissent une prestation importante pour tout un chacun et à l'égard des générations futures. ■

* Humbert J.-Y., Buri P., Unternährer D. et Arlettaz R., Des régimes de fauche alternatifs pour favoriser la biodiversité des prairies. Recherche agronomique suisse 9, 2018: 314-321.